

Préparation du Cadre de Partenariat Stratégique

Consultation sur le thème de la Santé

Rabat, le 24 septembre 2013

Procès-verbal

Une consultation a été organisée, mardi 24 septembre 2013 au bureau de la Banque mondiale à Rabat, en présence des représentants suivants du Groupe Banque mondiale: Michael Hamaide, Chargé des opérations Principal pour le Maroc, Dorothee Chen, Spécialiste Santé, Kamel Braham, Coordinateur de Développement humain pour le Maghreb, Jean-Pierre Chauffour, Economiste principal, Ibtissam Alaoui, Chargée de communication, et Fatiha Bouamoud, Assistante aux programmes.

Pour la liste des personnes et organisations ayant assisté à cette réunion, s'en référer à l'Annexe.

Un résumé des interventions lors de cette consultation est présenté ci-après. Ces interventions ont été regroupées par thèmes abordés et ne reflètent pas nécessairement un consensus de tous les participants. Les opinions et recommandations ici résumées reflètent les avis des participants à cette consultation, et seront pris en compte dans l'élaboration du projet de Cadre de Partenariat Stratégique selon leur pertinence et leur ordre de priorité.

REMARQUES GENERALES :

- Le secteur de la santé souffre d'un déficit de ressources humaines et d'équipements principalement les régions les plus reculées.
- L'accès à la santé demeure défaillant avec un système de prise en charge inaccessible aux plus nécessiteux et des infrastructures inadaptées.
- Le secteur nécessite une revue de sa structure de gouvernance avec une forte implication de l'état et des principaux acteurs de la société civile.

Questions et Recommandations des participants :

1. Gouvernance

Cadre général

- En matière de gouvernance, il existe un réel besoin de transparence et de démocratisation dans le secteur de la santé, ce qui impliquerait une décentralisation du processus de prise de décision et une implication des institutions et des acteurs de la société civile.
- L'Etat se désengage de sa responsabilité et on tend à assister à une privatisation à outrance du secteur.

- Tandis que l'OMS recommande la mobilisation de 10% du budget national en faveur du secteur de la santé, au Maroc, seuls 5% sont alloués au fonctionnement du secteur.
- La carte pathologique et épidémiologique varie de région en région. Une vraie régionalisation permettrait d'adapter la stratégie et les mécanismes de santé aux spécificités régionales.
- Une redéfinition du rôle de l'état et de ses champs d'intervention à travers un débat public est fondamentale pour les associations et acteurs de la société civile.
- La garantie de l'état ne doit pas se limiter à la prestation de services et doit se faire via les institutions, la gouvernance, la gestion etc.
- La nouvelle Constitution reste ambiguë sur certains aspects du Régime d'Assistance Médicale mis en place en 2011 (RAMED).
- Il est nécessaire de mettre en place un conseil supérieur de la santé.

Droit à la Santé

- Il existe une forte demande à l'équité et à la parité des services de santé, sachant que ce droit a été consacré dans la nouvelle Constitution.
- La marginalisation des jeunes dans les quartiers défavorisés et qui n'ont pas accès aux services publics de santé reste une problématique de taille car seules les associations sont actives dans ces secteurs.
- Le domaine de la santé publique souffre également des phénomènes de corruption et de clientélisme ce qui nuit considérablement à la qualité du service.

Services et Protection Sociale

- Problème de qualité des services: stigmatisation de certaines catégories de drogués, criminels, professionnel(le)s du sexe séropositifs, mères célibataires, et autres cas d'urgences. Dans ce sens, il est nécessaire de mettre en place des structures d'accueil adaptées pour les catégories les plus marginalisées.
- Des services adaptés pour personnes en situation de handicap sont quasiment inexistantes et les parents prennent en charge l'ensemble des frais, ce qui pèse lourdement sur le budget des ménages et les enferme dans la pauvreté.
- Il existe une forte absence de services d'accompagnement des malades (assistante sociale, psy...) ; cette absence est principalement liée aux difficultés des patients à assumer les coûts de ces services.
- La gestion des hôpitaux, CHU et dispensaires ne doit pas être confiée au ministère mais plutôt à une agence dédiée.

Bailleurs de Fonds

- Appel à l'harmonisation des actions des bailleurs de fonds. Les bailleurs de fonds sont appelés à encourager les politiques nationales et les décisions publiques en faveur d'un meilleur service de santé au niveau territorial.

2. Secteur de la Santé

Stratégie du Secteur

- La stratégie du secteur doit être adaptée aux besoins réels des maladies avec des stratégies spécifiques aux handicapés, aux jeunes, et aux plus vulnérables.
- Nécessité de revoir et dynamiser la carte sanitaire pour une meilleure allocation des ressources humaines, des incitations significatives pour les régions défavorisées afin d'encourager plus d'investissement privé dans le domaine de la santé.
- Être à l'écoute des besoins du citoyen en matière de soins de santé est primordial.
- Il est crucial de revoir les prix des médicaments et les coûts des soins pour permettre aux plus vulnérables un meilleur accès à la santé.

Ressources Humaines

- Le manque de ressources humaines compétentes dans le domaine de la santé a un profond impact sur le secteur. Il existe également un déficit en terme de profils spécialisés, tels que les médecins gériatres, médecins de famille, gestionnaires d'hôpital, ou encore économistes de la santé.
- Il existe une véritable concentration des structures et du personnel de santé dans l'axe Rabat-Casablanca. Il serait nécessaire d'assurer un redéploiement, tout en veillant à avoir une certaine flexibilité pour le retour du personnel dans leur lieu de résidence.
- Il existe un véritable problème d'entretien des matériels de santé et des dispensaires/hôpitaux notamment au niveau des zones rurales.

Formation et Education

- La professionnalisation de la formation est bonne techniquement mais insuffisante sur tous les aspects liés au droit, l'éthique, les attitudes etc. Il est nécessaire de dépoussiérer les programmes et cursus des formations médicales et assurer une formation continue des opérateurs de la santé.
- Le curriculum des études de médecine doit être révisé et adapté aux problématiques/défis émergents dans la santé publique.

- Le manque d'études épidémiologiques, organisationnelles et la non-finalisation ou non publication de certaines études pose problème en terme de généralisation de l'information et de mise en place des politiques publiques.

Gestion du Budget

- La gestion du budget alloué au secteur reste défailante et le budget de fonctionnement demeure insuffisant.

Genre

- La prédominance féminine au niveau des universités n'est hélas pas retrouvée au niveau des responsabilités, car la priorité est souvent donnée aux hommes dès lors qu'il s'agit de nominations aux hautes fonctions.

Statistiques et Evaluation de Programmes

- Il est nécessaire de vérifier la fiabilité des statistiques relatives à la santé (diabétiques, SIDA)

et de renforcer le rôle des médias, spécialisés dans le domaine de la santé, afin de mieux sensibiliser les citoyens.

- En ce qui concerne l'évaluation des programmes, il existe un manque de suivi préoccupant, d'où l'importance du travail associatif dans la collecte d'informations, de sensibilisation, et d'appui aux structures de santé. (ex. Association des diabétiques regroupant 70 associations locales)

ANNEXE

Liste des participants :

- Fatiha Rhoufrani, Présidente, ALCS Rabat
- Dr. Mohammed Essalhi, Président, RDR Maroc
- Lhaj Anaba, President, l'ASHSUD Tanger
- Dr. Anwar Cherkaoui, Président, Association Maroc Information Médicale CHU Rabat
- Dr. Souad Rahim, Docteur en nutrition et santé, AMES Nutrition
- Zahir Mustafa, Coordinateur Opérationnel Maroc, Handicap International
- Younes Khamouna, Responsable services santé, Association Anfass
- Abdelkarim Naciri, President, AMSESS
- Mohammed Khelifa, Président de l'Association marocaine du diabète
- Karima Hadrya, Chef de division, CNSS
- Souad Bennani, Médecin, ministère de la Santé

Ont également été conviés à cette consultation, mais n'ont pu faire le déplacement,

- Association Issafarne pour la santé et le développement
- Maroc Innovation et santé
- Collège syndical des médecins spécialistes privés
- Association des bonnes œuvres du coeur